

Mobilité

Utilisation de vélos électriques

Description

L'EHPAD Notre Dame du Bourg a investi dans deux vélos électriques. Ces derniers permettent de ne plus utiliser les véhicules de service pour les courts trajets: passage d'un site à l'autre, chemin jusqu'au laboratoire, à la pharmacie, à la banque ou encore lors des visites à domicile.

Nous n'avons bénéficié d'aucune aide si ce n'est une réduction de 10% à l'achat.

Résultats

Ce système a été grandement apprécié des salariés et résidents car il est ludique et permet de ne pas chercher de place de parking lors de chaque déplacement. Grâce à l'économie de carburant, l'investissement de 1200 € doit être amorti en 24 mois.

Conseils

L'utilisation au sein de l'établissement de moyen de transport doux permet d'encourager les salariés à changer leurs pratiques sur leurs trajets domicile-travail ou sur leur trajets personnels.



Niveau
de difficulté
✓✓✓

Coût
financier
€€€